

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annabel Gervais

<https://www.cadre21.org/membres/c8a601371c2a251e6b8abc74>

Date d'obtention : 2021-05-18 21:09:27

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle permet aux intervenants scolaires d'intervenir adéquatement auprès des élèves ayant été victime, témoin ou investigateur d'une situation de sextage. Elle guide l'intervenant de façon détaillée, claire et méthodique dans la procédure à effectuer auprès de l'élève. Ce guide complet outille l'intervenant à ne pas commettre inconsciemment des gestes illégaux (en visualisant des images ou vidéos compromettants) tout en respectant les élèves dans leurs besoins de sécurité et de rassurance.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permettra d'intervenir de façon efficace, aidante et surtout beaucoup plus rapidement. En effet, l'aide octroyée à l'élève se déploiera dans de meilleurs délais, ce qui est primordial. Le questionnaire à compléter me permet de prendre en compte tous les éléments importants à considérer, sans en omettre aucun. Le partenariat auprès de la police et du DPCP est également une grande avancée dans le processus.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je porterai attention à leur état émotionnel et m'assurerai de départager ce qui appartient à leur propre personne versus au mauvais jugement dont ils ont fait preuve dans la situation. Je m'assurerai la présence d'un réseau familial et social positif pour les aider à surmonter cette épreuve. Je ferai preuve de compréhension et d'écoute lors de mes rencontres avec eux. Je serai vigilante lorsqu'il s'agira d'identifier s'il s'agit d'un investigateur impulsif ou malveillant.